

UNE FOIS N'EST PAS COUTUME...



Des personnels de surveillances ainsi que leurs proches seraient semble-t-il visés par des menaces, des représailles de la part de détenus du CP SEYSSES parce qu'ils réaliseraient leurs missions de façons méticuleuse...

L'UFAP UNSa Justice de SEYSSES n'étant pas connu pour adresser des louanges et encore moins s'adonner à cet exercice fastidieux du pliage de genoux dont nous laissons cette pratique à ceux plus enclin à se pavaner dans la servitude...

Mais l'UFAP UNSa Justice tient à féliciter la direction de SEYSSES pour la réaction et l'anticipation fulgurante avec laquelle elle a pris au pied de la lettre la gravité de cette situation.

Ainsi, l'équipe direction en collaboration avec le chef de détention a pu communiquer rapidement l'information aux agents intéressés tout en mettant en œuvre, avec les services concernés, des mesures de sécurité adaptées en conformité avec les conséquences qui pourraient subvenir lors d'événements similaires.

En parallèle, une enquête a été menée au sein du CP qui a débouché sur des fouilles sectorielles en EMAH1, mettant à jour la découverte d'un poinçon artisanal et autres babioles dont nous raffolons depuis des décennies dans les établissements pour peine (téléphone, stupéfiant...).

Néanmoins, l'UFAP UNSa Justice ne peut se satisfaire de la tournure des événements et accepter décemment que l'affaire en question soit mise de côté après juste quelques fouilles sectorielles de cellules histoire de nous faire poireauter !!!



Puisque les fouilles générales ne sont plus dans les petits papiers de l'administration pénitentiaire par manque de personnel, de volonté, de blé ou juste pour préserver un semblant de paix sociale... Il est vrai que lorsqu'il s'agit d'améliorer les conditions de détention de la population pénale, le Chef d'établissement se coupe en quatre sous le joug des décisions de justice, et comme par hasard le pognon coule à profusion !!!

Par conséquent, l'UFAP UNSa Justice a quelque peu cogité et trouvé une idée qui semble tout à fait adaptée à la situation actuelle :

Du fait que Les fouilles générales soient proscrites et seul les fouilles sectorielles sont tolérées... L'UFAP UNSa Justice vous offre, Monsieur le Chef d'établissement, l'opportunité de profiter encore de cette infime liberté qui nous est offerte pour organiser une fouille sectorielle intégrale de la EMAH1... Et qui sait, dans un élan de bonté, vous ordonneriez la pareille pour sa sœur jumelle ? Car vous en conviendrez, l'administration pénitentiaire est souvent partisane de jouer sans cesse sur les mots au détriment des conditions de travail et de sécurité du personnel !!!

Alors, l'UFAP UNSa Justice de SEYSSES vous décernerait le pompon, un prix sans égal... Nous serions fiers de vous gratifier de cette récompense pour avoir simplement rempli vos missions afin d'assurer à minima la sécurité du personnel !!!



Le Bureau Local UFAP UNSa Justice SEYSSES